

Fiche explicative « Kit copro »

Votre « kit copro » contient :

- 2 sacs de congélation de petite taille pour stocker les prélèvements,
- 2 gants de fouilles,
- 1 enveloppe à bulle de grande taille timbrée , pour l'envoi au laboratoire départemental,
- 1 fiche explicative pour effectuer les prélèvements,
- **1 fiche navette A REMPLIR ET A JOINDRE AUX PRELEVEMENTS**

Une analyse coprologique : pourquoi faire ?

Une analyse coprologique recherche au microscope dans les fèces (crottes, bouses) l'excrétion d'œufs ou de larves des parasites présents dans les organes des animaux (estomac, intestins, poumons, foie...). Elle permet de connaître les parasites présents dans le troupeau ainsi que le degré d'infestation des animaux, et donc de savoir si un traitement antiparasitaire est nécessaire.

Protocole pour une analyse coprologique réussie et représentative du troupeau

1) Choisir 2 lots d'animaux homogènes.

Exemple : 1 lot d'agnelles mises à l'herbe depuis 6 semaines et 1 lot de brebis qui vont agnelier.

2) Inscrire le nom du lot sur le sac de congélation.

3) Prélever 20 grammes de crottes ou bouses sur quelques animaux représentatifs de ce lot homogène, en prélevant la même quantité sur chaque animal.

20 grammes au total suffisent !

Un mélange de 10 animaux est préférable (pas moins de 5). Rester représentatif de l'état des animaux du lot (gras, normaux, maigres), à moins de vouloir cibler ceux dont l'état inquiète (ex : les agnelles maigres). Prélever dans le rectum (ou sur des fèces « chaudes » juste émises). Eviter les brins de paille, etc.

4) Déposer les prélèvements dans le sac de congélation et malaxer la boule de fèces à travers le sac pour en faire une masse compacte, homogène et sans bulle d'air.

5) Remplir la fiche navette jointe et la joindre aux prélèvements :

Identification de l'élevage (n° de cheptel, nom et adresse complets pour une prise en charge de la facture)

Nom et adresse de votre vétérinaire (pour l'envoi d'une copie des résultats)

Identification des lots prélevés (pour vous y retrouver avec les résultats)

6) Expédier par courrier ou déposer l'enveloppe les lundi ou mardi au laboratoire départemental. Ne jamais envoyer de « kit copro » en fin de semaine ou avant des jours fériés ! Utiliser l'enveloppe à bulles fournie.

Remarques : compactées, les fèces se conservent 2 à 3 jours au réfrigérateur, dans la partie la plus chaude. Ne jamais les congeler (les larves se détruisent).

La FRGDS PACA prend en charge 2 lots d'analyses par élevage et par an (soit 1 « kits copro »). Si vous souhaitez réaliser des analyses sur plus de lots, le laboratoire vous les facturera directement (prendre contact avec le laboratoire pour avoir les tarifs).